

# Politique sur la protection des données personnelles



Septembre 2020

## Transparence, Sécurité, Confidentialité, Accès

*Le groupe Cegedim a toujours été particulièrement vigilant concernant les questions relatives à la protection des données personnelles, celles-ci étant en effet au cœur de ses métiers depuis de nombreuses années*



### *Sommaire :*

- Quelles sont les données collectées ?
- Pour quelle durée ?
- Vers quels destinataires ?
- Quelles mesures de sécurité ?
- A propos de vos accès

La présente politique vous informe sur les catégories de données à caractère personnel que nous traitons, la façon dont nous les utilisons, les catégories de destinataires auxquels nous les communiquons, ainsi que sur les droits dont vous disposez.

## Quelles sont les données collectées ?

Le CETIP, à travers sa marque iGestion, peut recueillir directement auprès de vous des données à caractère personnel et/ou des données de santé nécessaires à l'utilisation du portail « Adhérent » et plus généralement à la gestion administrative de votre contrat complémentaire Santé/prévoyance. Conformément au principe de minimisation, nous ne collectons que les données nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

Les différentes catégories de données collectées lors de votre création de compte et dans le cadre de votre utilisation de nos services ou applications sont les suivantes :

- ◆ Données d'identification (Nom/Prénom/N° Adhérent/Date de naissance)
- ◆ Données de contact (E-mail/téléphone)
- ◆ Données sur la situation (situation familiale, revenus...)
- ◆ Données de localisation
- ◆ Données de santé à des fins de remboursement de la part complémentaire

Vos données à caractère personnel sont collectées et traitées uniquement sur la base des fondements juridiques prévus par la Réglementation :

### Dans le cadre de l'exécution du contrat de délégation de gestion de votre organisme complémentaire avec le CETIP

- ◆ Gestion de votre compte
- ◆ Gestion administrative de votre contrat complémentaire
- ◆ Paiement des prestations Santé/Prévoyance
- ◆ Gestion des cotisations et Encaissement
- ◆ Relation clientèle

### Sur la base de votre consentement éclairé et explicite :

- ◆ **Activation du service de Géolocalisation des Professionnels de santé**



*Respect du principe de minimisation : seules les données nécessaires à la finalité des services proposés sont collectées*

## Pour quelle durée de conservation ?

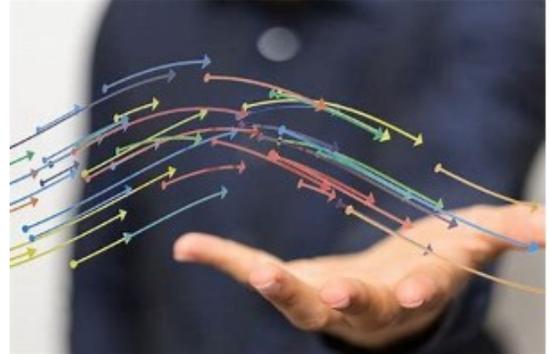
Nous ne conservons vos données que pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ci-dessus ou pour nous permettre de répondre à nos obligations légales.



## Vers quels destinataires ?

Toutes les données à caractère personnel et données de santé sont traitées par le personnel habilité du CETIP, des partenaires ou prestataires du groupe CEGEDIM. Le recours à ces partenaires ou prestataires est nécessaire à la bonne exécution du contrat passé entre vous et le CETIP

Si ces destinataires sont amenés à traiter vos données en dehors de l'Union européenne, les transferts seront réalisés dans le respect de la Réglementation.



## Quelles mesures de sécurité ?

Nous avons défini des mesures techniques et organisationnelles permettant de protéger vos données de façon appropriée selon leur nature, l'étendue du traitement et leur accessibilité. Par exemple :

Les applicatifs qui permettent de délivrer les services en ligne sont basés sur des conceptions sécurisées incluant une gestion des droits d'accès;

Les accès toute ou partie aux données sont limités aux seules personnes habilitées (login/mot de passe).

Les transferts de flux interne/externe s'effectuent via des protocoles standards sécurisés tels que HTTPS, SSO...

Par ailleurs, les applicatifs sont hébergés au sein de la DSI du Groupe CEGEDIM dans ses data centers qui bénéficient des certifications ISO-27001/ISO-20000.

Des mesures organisationnelles sont également en place :

- ◆ Procédures d'accès et revues des accès;
- ◆ Mise à jour des services en lignes par des personnes habilitées selon une procédure dédiée;
- ◆ les contrôles sont décrits et effectifs (accréditation ISAE-3402),
- ◆ Sensibilisation du Personnel à la protection des données et aux principes de Sécurité.

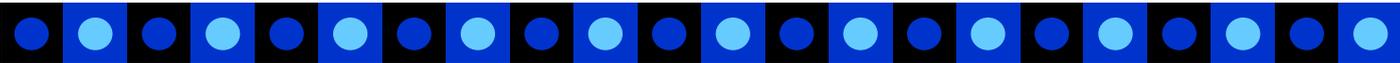
*Le respect de la sécurité et de la protection de vos données s'impose à l'ensemble de nos collaborateurs ainsi qu'à nos prestataires*





.....

**CETIP**, opérateur national de Tiers-payant et gestionnaire délégué, filiale du groupe Cegedim, développe au travers de ses marques **iSanté** et **iGestion** des services de Tiers-payant, et de gestion déléguée permettant, un meilleur accès aux soins pour les assurés, des modalités de règlements rapides et sécurisées pour les professionnels de santé, et assurés, un suivi et une gestion optimisée des contrats complémentaires Santé/Prévoyance qui lui sont confiés.



## A propos de vos accès

Vous avez à tout moment l'accès aux données personnelles vous concernant, et pouvez demander leur rectification, leur effacement (dans la mesure où cela n'empêche pas la bonne exécution du contrat ou le respect des obligations légales).

Vous disposez également du droit de modifier ou de retirer, à tout moment, les consentements que vous nous avez accordés pour le traitement de vos données à caractère personnel.

Vous disposez par ailleurs du droit de vous opposer à un traitement de vos données à caractère personnel et du droit à leur portabilité, dans les conditions fixées par la Réglementation et dans le respect de votre contrat complémentaire Santé.

### Actualisation des données transmises

Il est important que les informations que vous nous transmettez soient exactes et à jour et que vous nous informiez sans délai de tout changement significatif vous concernant.

### Modalités d'exercice

Vous pouvez exercer vos droits à tout moment en vous rendant dans votre espace client dans la rubrique « [Contact](#) » ou à l'adresse figurant sur  votre carte Tiers-payant.

Vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL lorsque vous ne parvenez pas à exercer vos droits ou que vous souhaitez signaler une atteinte aux règles de protection des données personnelles par un organisme public ou privé.

.....